

Un portrait de territoire pour construire une feuille de route d'inclusion numérique : le département de la Creuse



compas

Mai 2024

Déroulé de la présentation

Le territoire	3
La fragilité numérique : éléments de contexte	5
Mesurer la fragilité numérique : l'indice de rupture face au numérique	9
Typologie des territoires	19
Les réponses existantes face aux fragilités numériques	27
Conclusion	34
Annexes	39



La Creuse

Source : Limites administratives IGN, 2022



La Creuse compte au dernier recensement 115 702 habitants contre 120 365 habitants au recensement 2015.

Malgré un solde migratoire positif, dû à l'attractivité du territoire, le solde naturel négatif entre 2015 et 2021 a entraîné une baisse de la population.

De cela, en découle un vieillissement de la population. Ainsi, **les 60 ans et plus constituent aujourd'hui 39%** des habitants. L'isolement résidentiel progresse avec 27,3% des 60-74 ans vivent seuls contre 25,8% au précédent recensement.

Dans le même temps, le département connaît une situation contrastée en matière de précarité. Si à l'échelle départementale, **le taux de pauvreté (seuil à 60%) est de 19%**, il est de 27% à Aubusson et de 21% à Guéret.

L'indice de chômage (cat. A, B et C) est de 16% contre 17% en France hexagonale. Enfin, 17% des 15-24 ans ne sont ni en emploi, ni en formation (15% dans la région Nouvelle-Aquitaine).

A cette diversité de population correspond des besoins en matière numérique également divers que nous allons qualifier dans le document ci-après.

La Creuse

Source : Limites administratives IGN, 2022



La Creuse ne compte qu'un **seul quartier prioritaire**, l'Albatros, qui se situe dans la commune de Guéret.

En 2022, la France comptait plus de 92% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, dont près de 82% d'utilisateurs quotidien. Au début des années 2000, seule la moitié de la population française se connectait à Internet en lien avec le développement des outils numériques qui ont contribué à ce virage.

Les usages évoluent

Le taux d'équipement d'ordinateur est en baisse pour les moins de 40 ans. L'ordinateur est moins mobile que le smartphone et ne permet pas une connectivité permanente, ce qui conduit à une désaffection des français pour cet équipement. Cependant, si 89% de la population dispose désormais d'un ordinateur, des différences liées au milieu social s'observent. Ces derniers sont seulement 60% à être équipés d'un ordinateur contre 97% pour les plus diplômés.

La fracture numérique change de visage progressivement, et apparaît plus nuancée dans ses formes. Ainsi, les plus âgés qui étaient souvent pointés comme les premières « victimes » de la fracture numérique sont plus internautes que le passé. En effet, les plus de 70 ans restent moins souvent internautes (63%) que les 18-24 ans (100%), mais leur nombre n'a cessé de progresser. De même, on constate une augmentation progressive du taux d'équipement des seniors en smartphone ou en ordinateur ces dernières années. 96% des 60-69 ans disposent désormais d'un smartphone ou d'un ordinateur et 69% des 70 ans et plus.

Les seniors sont désormais aussi des populations connectées.

1/ Baromètre du numérique, CREDOC, 2022

La fracture numérique se réduit-elle pour autant ?

Assurément, non. Aujourd'hui encore, bien que la quasi-totalité de la population utilise Internet quotidiennement, 54% des Français déclarent rencontrer au moins un frein pour l'utilisation d'Internet.

Ce taux s'est même accru ces dernières années. Le confinement lié à la COVID 19 qui a vu une grande partie de la population basculer vers de nouveaux usages numériques n'a pas eu les mêmes effets pour tout le monde. 71% des cadres estiment avoir progressé dans leur maîtrise des outils numériques durant cette période, contre seulement 38% des non diplômés.

La fracture numérique se maintient et concerne aussi les plus âgés, mais aussi les ménages aux revenus faibles et les moins diplômés.

La fracture numérique a également évolué dans ses formes, passant d'une question uniquement centrée sur l'accès et l'équipement, à une problématique nouvelle et mal perçue jusqu'à présent, celle de l'usage.

Comme évoqué plus haut, sous l'angle de l'équipement, la fracture numérique se réduit, notamment entre les âges et malgré des effets de substitution selon la classe sociale.

Sous l'angle de l'usage cependant celle-ci est toujours d'actualité et touche aussi bien les plus âgés, que les moins diplômés et les plus jeunes.

Le manque général d'aisance avec l'informatique et internet est une cause souvent évoquée par les français comme un frein à l'e-administration et ce, d'abord pour les moins diplômés et ensuite les plus âgés.

L'illettrisme numérique appelé « illectronisme », concerne aussi les plus jeunes issus de milieu populaire. Familiers des réseaux sociaux ils peuvent pourtant se retrouver en difficulté quand il s'agit de faire un usage éducatif du numérique. Sur ce point, le confinement avec « école à la maison » a pu alors renforcer certaines inégalités scolaires.

L'accès aux droits et le numérique

Les enquêtes annuelles réalisées par le CREDOC, l'ARCEP et l'ANCT¹ font apparaître que le premier usage du numérique pour les individus est celui de la gestion des fonctions administratives (Impôts, recherche d'emploi, ouverture de droits,...). Ainsi, les démarches administratives deviennent de plus en plus fréquemment l'usage privilégié des internautes. Dès lors, il n'est pas surprenant que les autorités administratives cherchent à privilégier ce mode de contact avec leurs utilisateurs/usagers. Les périodes de confinement ont également accentué cette tendance.

Cependant, nous ne sommes pas tous égaux face à cette réalité. C'est pourquoi, il est apparu nécessaire de s'interroger sur l'usage du numérique pour les ménages et sur leurs besoins d'accompagnement en leur direction au regard des nécessités d'usage. Ainsi, il est paradoxal d'observer que les français qui ont le plus besoin d'internet pour ouvrir et gérer leurs droits sont aussi ceux qui en ont la maîtrise la plus faible.

Ceux qui utilisent très facilement les nouvelles technologies sont des ménages pour lesquels la seule obligation administrative annuelle est celle de la déclaration des revenus. D'autres situations peuvent ponctuellement se présenter (carte d'identité, passeport, carte grise, allocations familiales,...) mais elles concernent tous les français. Par contre, peu de cadres supérieurs, peu d'ingénieurs doivent formuler un renouvellement d'inscription au fichier de la demande de logement social ou faire une demande d'APL en ligne ou encore « pointer » numériquement à Pôle Emploi.

La crise sanitaire met en évidence les différences d'accès, d'usage et de maîtrise des nouvelles formes de communication. Il existait préalablement des écarts entre les citoyens selon leur maîtrise de la langue française ou tout simplement de la lecture ou de l'écriture. Il ne faut pas oublier que 11,5% des jeunes en France ont des difficultés de compréhension de l'écrit (test Journées Défense-citoyenneté, 2018), dont presque la moitié (5%) ont des difficultés sévères. Ces difficultés seront amplifiées lors de l'usage des plateformes numériques. En effet, aux difficultés de compréhension de textes s'ajoutent des difficultés face à l'usage des outils. Le parti pris est celui d'un numérique qui rend plus facile l'accès à l'information. Si cela est le cas pour une très grande majorité des français, à l'inverse il complexifie cet accès pour les autres.

Le développement de l'e-administration est l'occasion pour l'Etat et les services de réduire les temps passés en « face à face » avec les administrés. Les plateformes numériques doivent remplacer la relation humaine directe (à l'image de ce que tend à devenir la télémédecine pour les déserts médicaux ou dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19).

La réduction du nombre de personnes disponibles pour l'accompagnement dans l'accès aux droits est significative. Des ordinateurs dans des halls de mairies se substituent à la permanence d'un grand nombre d'acteurs de la réponse sociale.

Force est d'admettre cependant que des réponses ont émergé ces dernières années : conseillers numériques France Services, Maison France Services, etc. Elles apportent un premier niveau de réponse essentielle et majeure pour les habitants concernés. Sont-ils suffisamment calibrés pour répondre à l'entièreté des besoins ? Les ressources présentées sont-elles suffisamment pérennes ? Deux questions qui pèsent sur la montée en compétence des ménages les plus éloignés du numérique.

L'e-administration et les réactions des ménages

Le travail mené depuis des années par le CREDOC offre à la société française une parfaite approche des enjeux du numérique en matière d'accès aux droits. Chaque année, le CREDOC questionne plus de 2 000 adultes sur l'usage du numérique afin d'alimenter son rapport annuel. Les questions permettent notamment d'appréhender le degré d'équipement des ménages, leur usage ou non usage et les difficultés qu'ils rencontrent. Croisé avec des variables caractérisant la population, le rapport permet notamment de développer des axes d'intervention prioritaires pour certains publics.

37% de la population trouve que les relations avec l'administration se sont détériorées, essentiellement sous l'effet de la numérisation des démarches administratives. L'INSEE a récemment mis en exergue que **32% des français ont déjà renoncé à effectuer une démarche administrative en ligne, et cela essentiellement parce que cela leur paraissait trop complexe.**

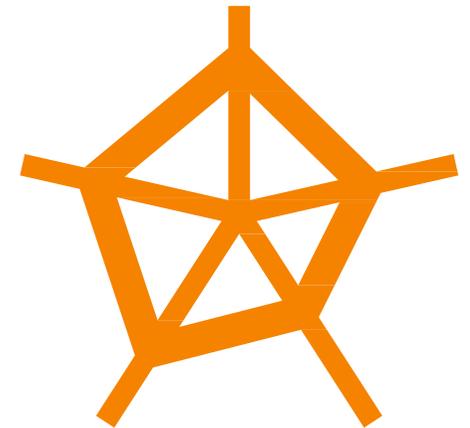
Parmi les ménages qui observent une évolution dans leurs relations avec les administrations, les populations les plus âgées sont celles qui expriment la plus forte progression en termes de complexité (pour les trois quarts des répondants de plus de 60 ans). De même, ce sont les personnes non diplômées ou ayant un BEPC (ou brevet des collèges) qui ressentent le plus fortement cette complexité ainsi que les personnes ayant un faible revenu. C'est également le cas pour les communes rurales ou les communes qui ont moins de 20 000 habitants.

Les ménages ayant des difficultés dans l'usage du numérique

L'enquête annuelle du CREDOC révèle que l'âge, le niveau de revenu, le territoire mais aussi le niveau de formation, ont des effets sur l'usage du numérique. En 2020, 77% des français ont un smartphone et 76% un ordinateur. Mais ces taux chutent avec l'âge. Ainsi, 44% des plus de 70 ans ont un smartphone et 58% un ordinateur. **Pour les ménages les plus pauvres, les taux d'équipements sont également beaucoup plus faibles que ceux des ménages aisés. De plus, ils progressent moins rapidement.** Enfin, pour les ménages en situation économique difficile, l'équipement en ordinateur est très faible. **Le choix se porte beaucoup plus facilement sur le smartphone du fait des contraintes financières (beaucoup moins faciles d'usage pour l'e-administration). L'autonomie face à internet est très variable selon le profil des ménages.** Ainsi, les personnes ayant au plus un BEPC ou brevet des collèges, les ménages de cinq personnes ou plus, les plus de 70 ans et les personnes en commune rurale (dans une moindre mesure) sont les ménages qui ont le plus de difficultés dans l'usage autonome du web et de l'accès à internet.

L'ensemble de ces sujets restent mal mesurés au niveau local. Celui-ci reste néanmoins l'échelon le plus approprié pour apporter des réponses en proximité aux besoins des habitants. Mesurer les fragilités est donc un levier majeur d'action.

L'indice de rupture face au numérique @Compas : comment mesurer la fragilité numérique



Mesurer la fracture numérique localement



Comment mesurer la fragilité numérique ?	10
Baromètre de l'indice de fragilité numérique	12
QP du département	17
Les typologies des communes du département	19
Les réponses aux fragilités repérées	27
Conclusion	34
Annexes	39

Comment mesurer la fragilité numérique ?

Pour **approcher la réalité de la fracture numérique et apporter des éléments d'objectivation pour les territoires de façon à les accompagner dans l'élaboration de leurs politiques publiques en matière d'inclusion numérique, le COMPAS a élaboré un indice chiffré.**

Cet indice se fonde sur l'identification de profils repérés nationalement et localement comme pouvant rencontrer des fragilités vis-à-vis du numérique. Ces fragilités peuvent relever du simple usage du numérique (se servir de l'ordinateur, comprendre l'environnement bureautique, etc.) ou bien de l'usage administratif du numérique.

Il s'agit donc de repérer des publics pouvant présenter des fragilités vis-à-vis du numérique compte tenu de leur profil. C'est là une première étape devant permettre aux acteurs de s'interroger sur les publics qu'ils rencontrent ou non localement et de questionner l'offre existante au regard des besoins potentiels.

L'approche proposée repose sur les caractéristiques de la population. Les dimensions physiques ont été mises de côté ici. Il ne sera ainsi pas question du **taux d'équipement des ménages en ordinateur ou smartphone** qui n'est pas disponible à l'échelle infra départementale. Il ne sera **pas non plus question du taux de connexion des ménages (et notamment du taux de raccordement à la fibre)**. Si cette donnée est disponible à l'échelle locale, **elle n'apporte en effet à ce jour qu'une information incomplète pour l'analyse puisqu'elle traduit en effet davantage un raccordement potentiel au très haut débit, plutôt qu'un accès effectif au très haut débit.**

Rappelons que cette approche peut être couplée par l'engagement d'études plus qualitatives permettant d'approfondir le type de besoins formulés par les publics.

Les données présentées tout au long de l'étude se centreront donc sur l'indice de rupture face au numérique développé par le COMPAS. Celui est composé de cinq critères.

Les 5 indicateurs de l'indice de fragilité numérique @COMPAS

Les cinq indicateurs utilisés pour la construction de l'indice se basent à la fois sur les enseignements des études nationales (notamment les différentes éditions du « *baromètre du numérique* », ainsi que l'étude de France stratégie « *les bénéficiaires d'une meilleure autonomie numérique* »), mais aussi sur les retours d'expérience de terrain issus des différents groupes de travail animés par le COMPAS.

1. **Les 70 ans et plus** : toutes les études montrent qu'il s'agit encore aujourd'hui de la population la moins connectée et la plus en distance avec les outils numériques. Ses besoins d'accompagnement sont plus importants.
2. **Les populations immigrées**: au sens de l'INSEE, il s'agit d'une personne à la nationalité étrangère, née à l'étranger et résidant en France. Cette notion peut recouper des situations très diverses. Cependant, cela peut s'accompagner de situations sociales moins élevées, d'un besoin de réalisation de démarche importante et qui, compte tenu de la dématérialisation, peuvent accentuer le frein lié à la barrière de la langue.
3. **Les 15 ans et plus sans emploi** : cela peut concerner des actifs sur le marché du travail qui, compte tenu du fonctionnement actuel du marché de l'emploi, peuvent avoir des démarches administratives régulières à réaliser en ligne.
4. **Les bénéficiaires des minima sociaux** : c'est une notion préférée à celle de taux de pauvreté parce qu'elle est plus disponible sur des petites échelles. Au même titre que les personnes sans emploi, être bénéficiaire des minima sociaux c'est être amené à faire valoir un certain nombre de droits (APL, RSA, etc.) qui se réalisent en ligne. C'est aussi, peut-être, avoir des difficultés pour s'équiper pour des raisons budgétaires (ordinateurs, imprimante, smartphone).
5. **Les bas niveaux de formation** : les études le montrent, être peu qualifié est souvent associé à une moins grande maîtrise des usages « experts » du numérique, et donc rencontrer davantage de difficultés pour les démarches administratives liées à l'emploi ou aux prestations sociales.

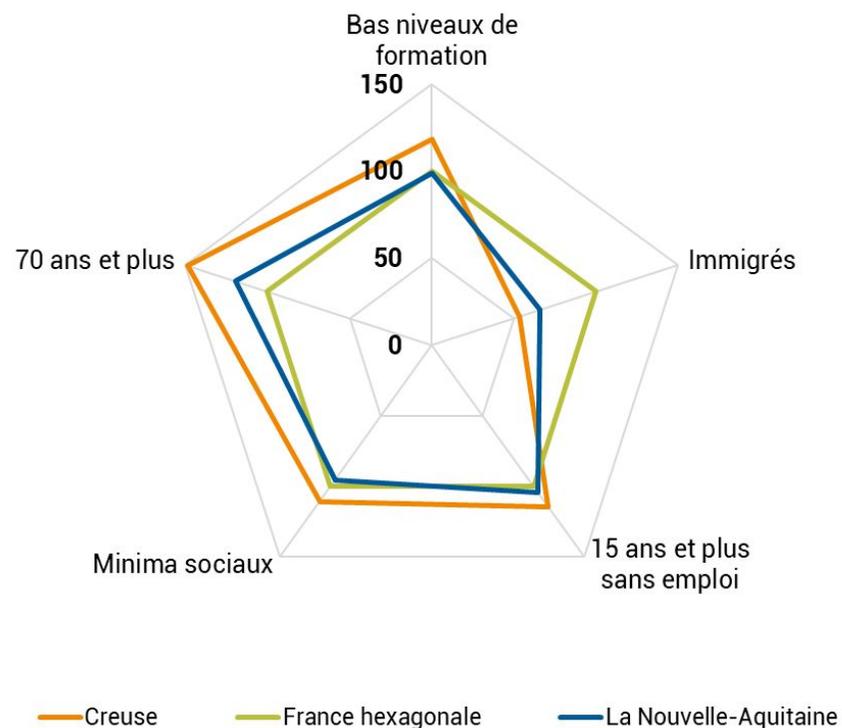
Baromètre de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

L'indice de rupture numérique est de 14 pour la Creuse contre 15 en France hexagonale et 11 en Nouvelle-Aquitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale, mais plus dégradée qu'au niveau régional.

A l'exception des personnes immigrées, l'ensemble des indicateurs composant la fragilité potentielle face au numérique est surreprésenté :

- Les 70 ans et plus représentent 20% de la population contre 16% en Nouvelle-Aquitaine,
- Les personnes peu qualifiées représentent 30% de la population contre 26% au niveau régional,
- Les bénéficiaires de minima sociaux représentent 10% de la population mais 9% au niveau régional,
- Enfin, les personnes sans emploi (parmi les 15 ans ou plus) constituent 57% des habitants contre 52% dans la région.



Lecture : La part des personnes âgées de 70 ans et plus dans la population totale de la Creuse est 1,5 fois plus élevée que celle de la France hexagonale.

Si la Creuse se distingue de la région par un indice de rupture plus fort, c'est du fait d'un vieillissement plus important qu'ailleurs, d'un accès au marché du travail plus difficile, d'un moindre niveau de formation ainsi qu'une plus grande précarité financière.

Pour appréhender la fragilité numérique à l'échelle infra-départementale, l'indice de rupture face au numérique @Compas est décliné dans ses 5 composantes au niveau de chacune des communes du département.

Leur représentation dans la population de chaque commune détermine, comme au niveau départemental, une valeur qui permet d'appréhender l'intensité de la fragilité numérique potentielle de ces territoires.

Dans le contexte de la Creuse, et compte tenu de cet indice, **deux groupes de territoires apparaissent :**

1. Les EPCI marqués par une mixité de situations face à la fragilité numérique potentielle

Cela concerne deux intercommunalités du département : la CA du Grand Guéret et la CC Creuse Grand Sud.

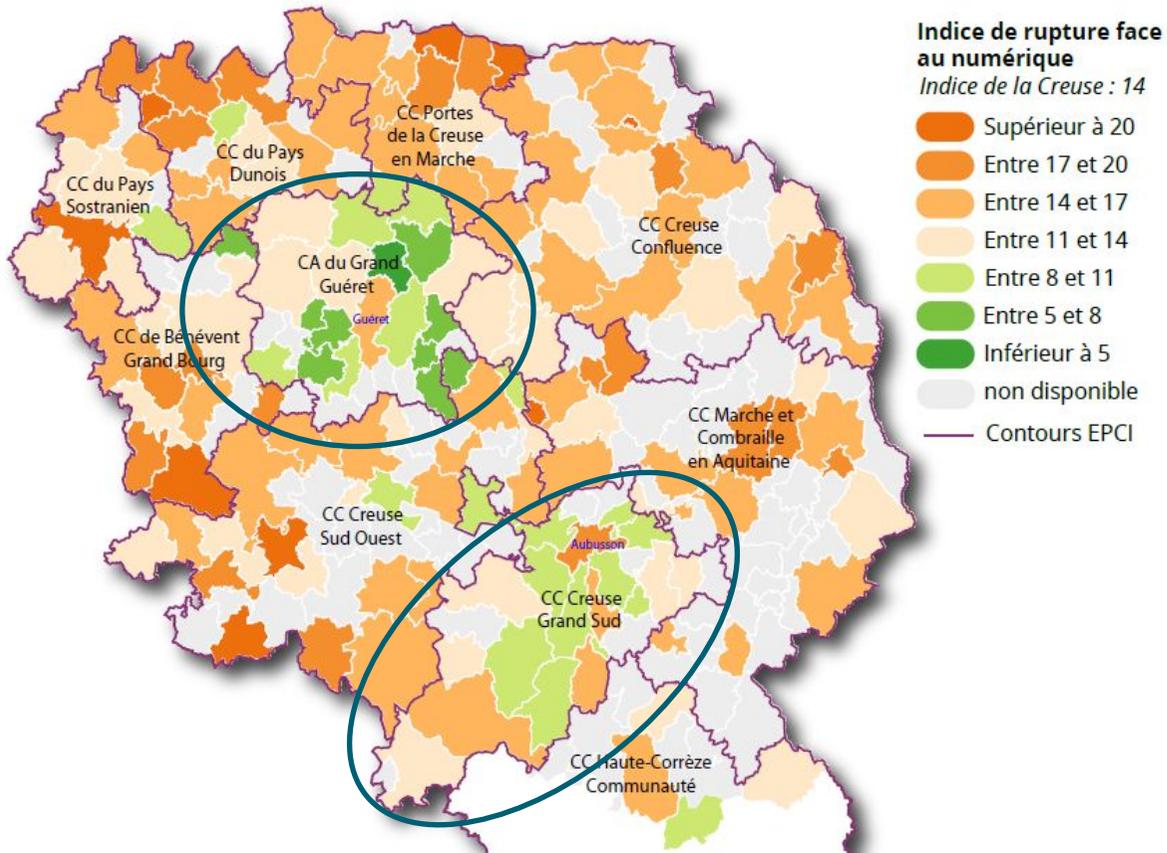
2. Les intercommunalités fortement marquées par la fragilité numérique potentielle

Dans ce groupe se trouve les autres intercommunalités du département : la CC de la Porte de la Creuse en Marche, la CC Creuse Sud Ouest, la CC Creuse Confluence, la CC Marche et Combraille en Aquitaine, la CC du Pays Sostranien, la CC du Pays Bénévent Grand Bourg, la CC du Pays Dunois et quelques communes de la CC Haute Corrèze Communauté.

Indice de rupture numérique de la Creuse

Cartographie de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



La CC Haute-Corrèze Communauté est composée de communes appartenant à la Creuse (au nord de la CC) et de communes de la Corrèze.

Les populations présentant le plus de risques face aux **fragilités numérique** sont **globalement moins représentées** dans la zone centrale du département que dans des intercommunalités plus éloignées du cœur de la Creuse.

Si un nombre important de communes de ces EPCI (CA du Grand Guéret, CC Creuse Grand Sud) connaissent des niveaux de fragilités potentielles très faibles, quelques-unes font **exception** :

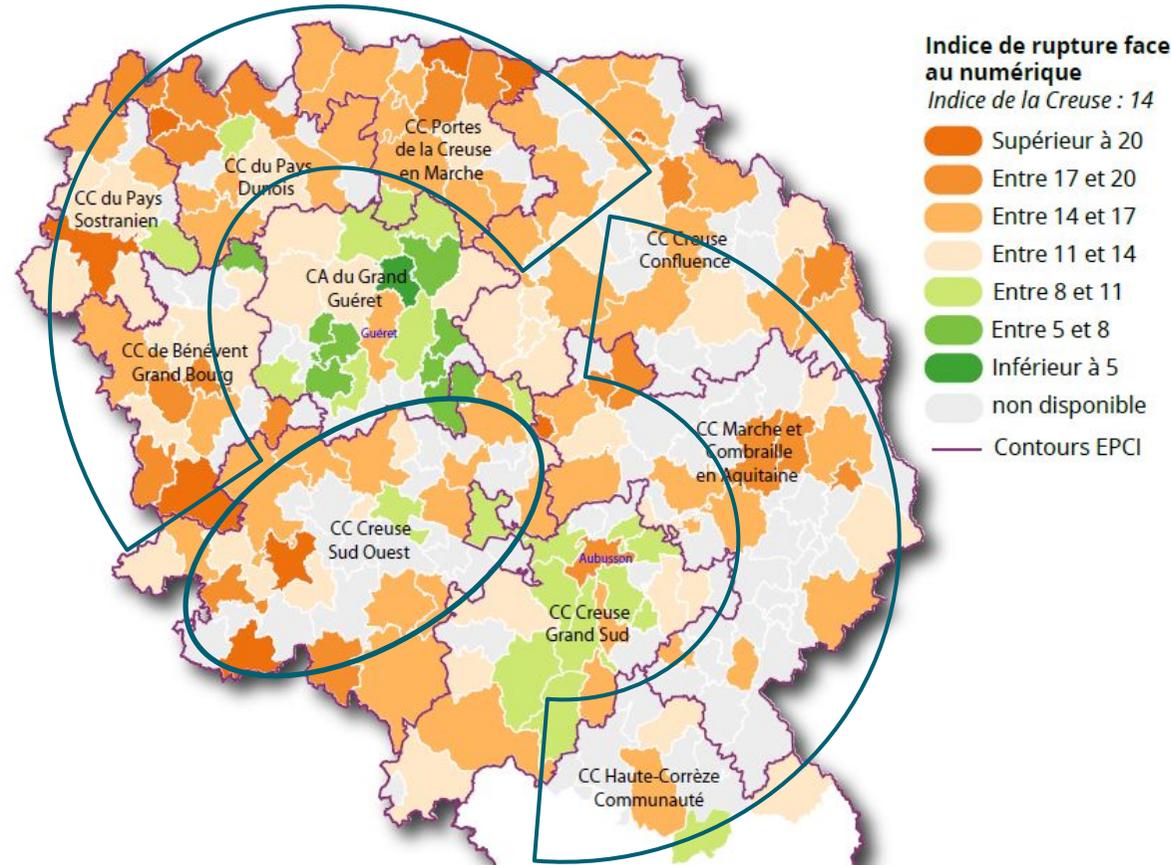
- il s'agit principalement de territoires urbains comme Guéret ou Aubusson
- mais également des communes telles que Felletin, Néoux ou Saint-Sulpice-le-Guérétois.

Les indices de fragilité de ces communes sont compris entre 11 et 20.

Indice de rupture numérique de la Creuse

Cartographie de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



D'autres territoires présentent à l'inverse des **fragilités élevées**. Cela concerne le reste des intercommunalités du département.

Malgré un niveau de fragilité potentiel plus élevé au sein de ces ECPI, plusieurs types de profils de territoires sont à distinguer :

1. La bordure nord ouest où les communes connaissant **des fragilités potentielles face au numérique élevées** (indice supérieur à 14 : CC Portes de la Creuse en Marche, CC du Pays Dunois, CC du Pays Sostranien, CC Bénévent Grand Bourg

2. Les communes à **la fragilité potentielle face au numérique modérée** (indice compris entre 11 et 14) : CC Creuse Sud Ouest, CC Centre Confluence, CC Marche et Combraille en Aquitaine, CC Haute Corrèze Communauté.

Indice de rupture numérique dans la Creuse : une situation variable selon les territoires

Indicateurs de l'indice de fragilité numérique des EPCI de la Creuse

	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Ménages bénéficiaires des minima sociaux		70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
CA du Grand Guéret	13	6 038	26,9	1 310	4,6	12 622	52,2	1 724	12,4	4 453	15,7
CC Portes de la Creuse en Marche	16	1 953	35,3	371	5,6	3 427	59,5	265	8,2	1 532	23,2
CC Creuse Grand Sud	15	2 652	28,0	536	4,6	5 788	57,1	709	11,9	2 375	20,3
CC Haute-Corrèze Communauté	13	7 826	29,8	1 768	5,4	15 519	54,9	1 300	8,3	5 917	18,0
CC Creuse Sud Ouest	17	3 381	30,8	1 073	8,0	6 936	59,1	635	9,7	2 755	20,4
CC Creuse Confluence	15	4 452	32,8	719	4,4	8 441	59,2	653	8,2	3 332	20,3
CC Marche et Combraille en Aquitaine	16	3 645	33,1	681	5,1	6 724	58,0	549	8,4	3 081	23,3
CC du Pays Sostranien	17	2 792	33,3	587	5,7	5 488	60,8	597	11,7	2 066	19,9
CC de Bénévent Grand Bourg	16	1 803	32,2	381	5,6	3 476	57,8	267	8,1	1 511	22,2
CC du Pays Dunois	16	1 945	33,1	428	6,2	3 729	61,1	269	7,6	1 732	25,0
La Creuse	14	29 201	30,9	6 152	5,3	57 596	57,3	5 801	10,2	23 201	20,0
Nouvelle-Aquitaine	11	1 188 448	25,8	396 552	6,6	2 655 902	52,3	249 770	8,8	969 433	16,1
France hexagonale	15	12 524 596	26,1	6 503 843	10,0	26 852 513	50,0	2 708 189	9,2	8 785 894	13,5

Valeur inférieure à celle de la Creuse

Valeur proche de celle de la Creuse

Valeur supérieure à celle de la Creuse

- Les intercommunalités dont les populations présentent des fragilités potentielles avec le numérique ont pour caractéristiques commune la **question de l'emploi**. La part des bas de niveaux de formation y est quasi systématiquement surreprésenté, tout comme celle des 15 ans et plus sans emploi.
- 3 EPCI présentent une plus grande part de bénéficiaires des minima sociaux dont la CA du Grand Guéret (lié à la présence du QPV).
- **Le vieillissement est également un enjeu important** mais principalement pour 4 intercommunalités du département : CC du Pays Dunois, CC de Bénévent Grand Bourg, CC Creuse Confluence, CC Portes de la Creuse en Marche.
- La part des immigrés n'est surreprésentée que dans la CC Creuse Sud Ouest ou la CC du Pays Dunois.

- **Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville concentrent souvent des populations qui cumulent des fragilités sociales importantes :**
 - Taux de pauvreté,
 - Moins grande insertion sur le marché du travail,
 - Plus forte proportion de personnes immigrées,
 - Plus forte proportion de jeunes peu qualifiés,

De ce fait, **les besoins en matière d'accompagnement peuvent être plus importants**. Ainsi, les besoins en matière d'accompagnement peuvent également être plus importants puisque ces populations sont plus enclin à avoir besoin de réaliser diverses démarches administratives.

Un focus sur les QPV permet alors de montrer que ces quartiers et leurs populations présentent des difficultés particulières qui nécessitent une attention spécifique de la part des acteurs locaux.

Indicateurs de l'indice de fragilité numérique du quartier prioritaire de la Creuse

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Ménages bénéficiaires des minima sociaux		70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
QP Guéret - L'Albatros	16	1 064	27,8	564	11,1	2 300	53,8	543	19,2	671	13,2
La Creuse	14	29 201	30,9	6 152	5,3	57 596	57,3	5 801	10,2	23 201	20,0
Nouvelle-Aquitaine	11	1 188 448	25,8	396 552	6,6	2 655 902	52,3	249 770	8,8	969 433	16,1
France hexagonale	15	12 524 596	26,1	6 503 843	10,0	26 852 513	50,0	2 708 189	9,2	8 785 894	13,5

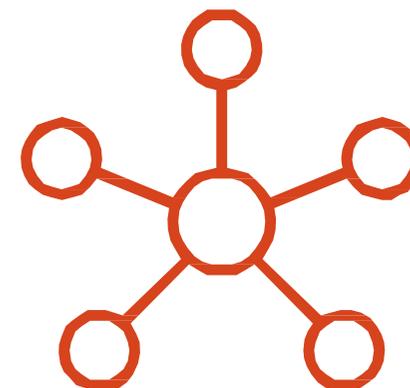
Valeur inférieure à celle de la Creuse

Valeur proche de celle de la Creuse

Valeur supérieure à celle de la Creuse

- Le QPV de Guéret – l'Albatros ne présente un indice de **fragilité que légèrement plus élevé que celui du département** (16 contre 14).
- Deux caractéristiques marquent ce territoire par rapport au département : la **surreprésentation des immigrés** et la part des **bénéficiaires des minima sociaux**.

Les typologies de territoires



Qu'est-ce qu'une typologie ?

Il s'agit d'une méthode qui permet de résumer l'information statistique et proposer une lecture globale des données pour une caractérisation plus aisée des territoires et une bonne compréhension des mécanismes de dynamiques territoriales. La typologie est destinée à produire des groupements de territoires de manière à ce que :

1. Les territoires soient les plus similaires possibles au sein d'un même groupe,
2. Les groupes obtenus soient les plus dissemblables possibles.

Elle permet, de ce fait, de regrouper dans une même classe des territoires qui ont des dynamiques proches en termes de précarités socio-économiques des populations résidentes.

La typologie présentée ici n'est en aucun cas le seul résultat envisageable, mais il s'agit d'une classification possible parmi d'autres. Elle résulte de différents choix établis au préalable à savoir les indicateurs retenus, le choix de la méthode et le nombre de classes.

Il est important de souligner qu'une typologie ne peut rendre compte de l'ensemble des spécificités territoriales. **Elle reflète les grandes dynamiques de chacun des territoires au regard des indicateurs statistiques considérés dans l'analyse, et de ceux-ci seulement.**

Pourquoi réaliser une typologie des territoires en lien avec l'indice de rupture avec le numérique ?

Mesurer la fragilité numérique et apporter une réponse utile aux acteurs, c'est aussi proposer une vision fine des populations résidant dans les communes.

Pour cela, la réalisation d'une typologie de territoires est un outil utile car elle permet :

1. De **mieux caractériser les besoins potentiels des habitants au regard de leur profil**. Un jeune en recherche d'emploi n'a potentiellement pas le même besoin qu'un sénior ou qu'une personne immigrée amenée à effectuer de nombreuses démarches sans maîtrise de la langue.
2. **D'établir ensuite un lien entre la représentation de ces populations et les territoires** pour dépasser un premier niveau de caractérisation produit par l'indice et **s'interroger alors sur le type de réponses locales à élaborer**.

D'un point de vue méthodologique, la typologie de référence en 7 classes à été construite à l'échelle de l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine.

Chaque classe de territoires a été construite au regard des valeurs régionales à partir d'un grand nombre de critères (liste en annexe) qui permet alors la comparaison entre les territoires qui composent la région.

Typologie des communes de la région de Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'indice de rupture face au numérique

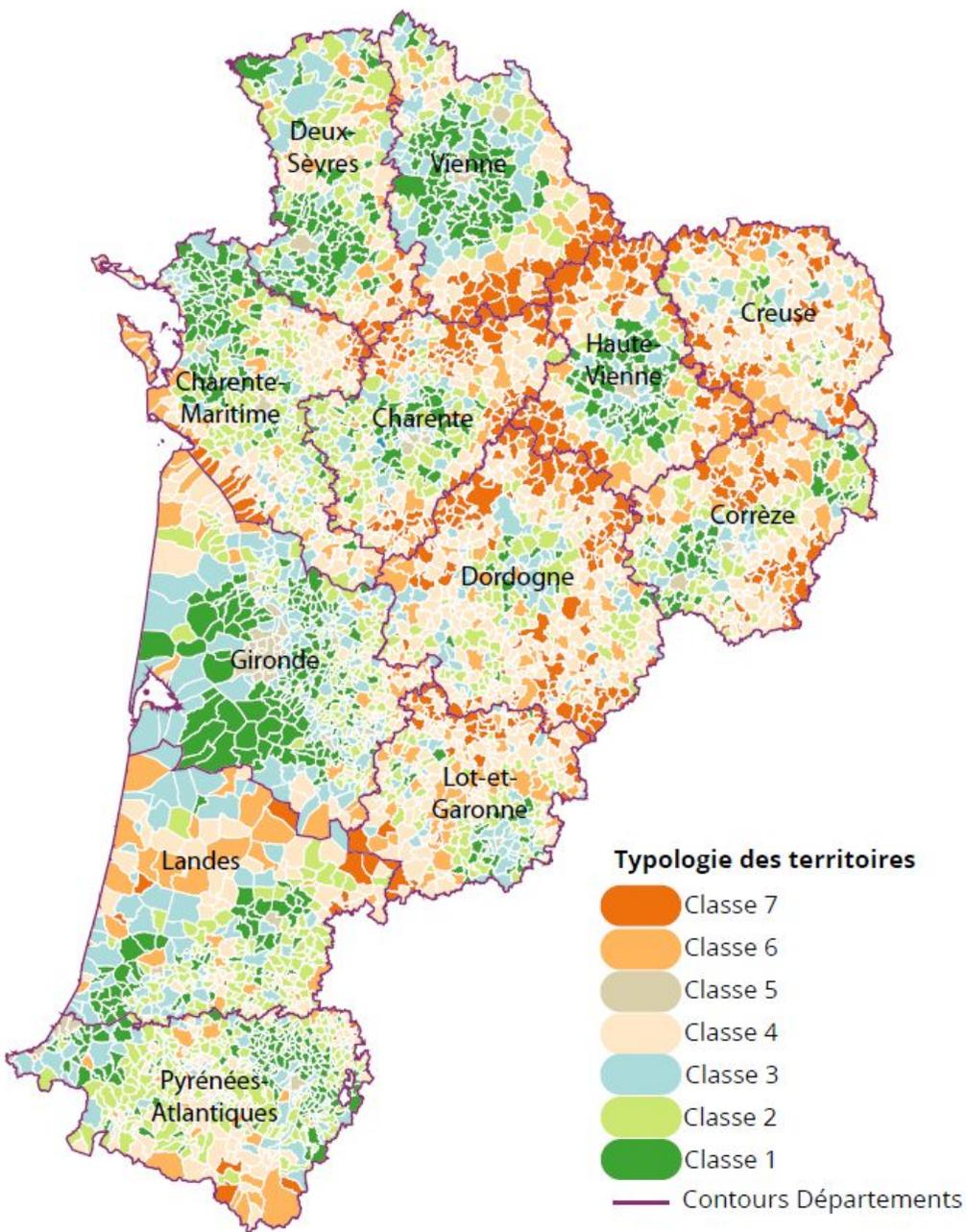
La typologie construite à partir des méthodes présentées précédemment nous montre qu'il **existe une concentration des forts niveaux de fragilité dans les secteurs les plus ruraux de la région (Charente, Vienne, Haute-Vienne, Dordogne, Creuse et Corrèze).**

Cela s'explique par une plus grande présence de personnes âgées, une moins **grande concentration de l'emploi, à une moins forte présence des services publics** (d'accompagnement, mais aussi des transports), etc. qui pénalisent les populations localement dans leur lien avec le numérique.

Toutefois d'autres **zones parfois plus urbaines ou littorales sont concernées par des poches de fragilités importantes, du fait de spécificités liées à leurs populations. C'est notamment le cas des Landes ou des Pyrénées-Atlantiques.**

La Creuse voit coexister dans son territoire des zones très fragiles et des zones peu exposées à la fragilité numérique.

Cette typologie est déclinée ci-après à l'échelle du département, et permet de donner à voir quelles sont les populations les plus exposées.



Typologie des communes de la région Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas

Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé

Surreprésentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans niveau de vie, taux de variation de la population

Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire

Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires

Surreprésentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole

Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage

Classe 3 : Communes à fragilité modérée où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales

Surreprésentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre

Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont sur-représentées les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation

Surreprésentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel

Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie

Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules

Surreprésentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre

Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,

Surreprésentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentale

Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique

Surreprésentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant

Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Typologie des communes de la Creuse en lien avec l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas



- Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé**
Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans niveau de vie, taux de variation de la population
Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire
- Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires**
Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole
Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage
- Classe 3 : Communes à fragilité modérée où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales**
Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre
Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole
- Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont sur-représentés les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation**
Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie
- Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules**
Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre
Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole
- Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,**
Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentale
Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie
- Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique**
Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Ces EPCI présentent un **profil très mixte en matière de fragilité numérique** potentielle.

Trois types de communes se distinguent :

1. Les territoires où les fragilités sont faibles. Il s'agit de communes dans lesquelles sont surreprésentés les ménages aux revenus élevés, les ménages propriétaires et actifs sur le marché du travail (**groupe 1 et 2 – vert foncé et vert clair**). Il s'agit de communes autour de Guéret comme Saint-Fiel, Sainte-Feyre, Saint-Vaury mais également autour d'Aubusson telles que Saint-Pardoux-le-Neuf, Saint-Marc-à-Frongier ou Blessac.

2. Les communes aux fragilités plus modérées et liées à la présence de seniors, de personnes sans emploi, de monoparents ou bénéficiaires des minima sociaux (**classes 3 et 4 – bleu et beige**). Il s'agit de communes comme Alleyrat, Moutier-Rozeille, Saint-Quentin-la-Chabanne dans la CC Creuse Grand Sud ou encore Saint-Vaury, Saint-Victor-en-Marche ou Bussière-Dunoise dans la CC du Grand Guéret. La CC du Pays Sostranien appartient également à cette catégorie.

3. Enfin, parmi ces territoires, Guéret et Aubusson connaissent des fragilités plus élevées (classe 5 - marron), lié à la présence de QPV (Albatros à Guéret) et au caractère urbain de ces communes dont la population est plus diversifiée.



Groupe 2 - Les communes connaissant des fragilités plus importantes

Cette partie du territoire regroupe des communes connaissant des **fragilités globalement élevées** avec quelques exceptions.

Il convient alors de distinguer :

1. Les communes dont la population concentre l'ensemble des critères de fragilité vis-à-vis du numérique (classe 6 et 7).

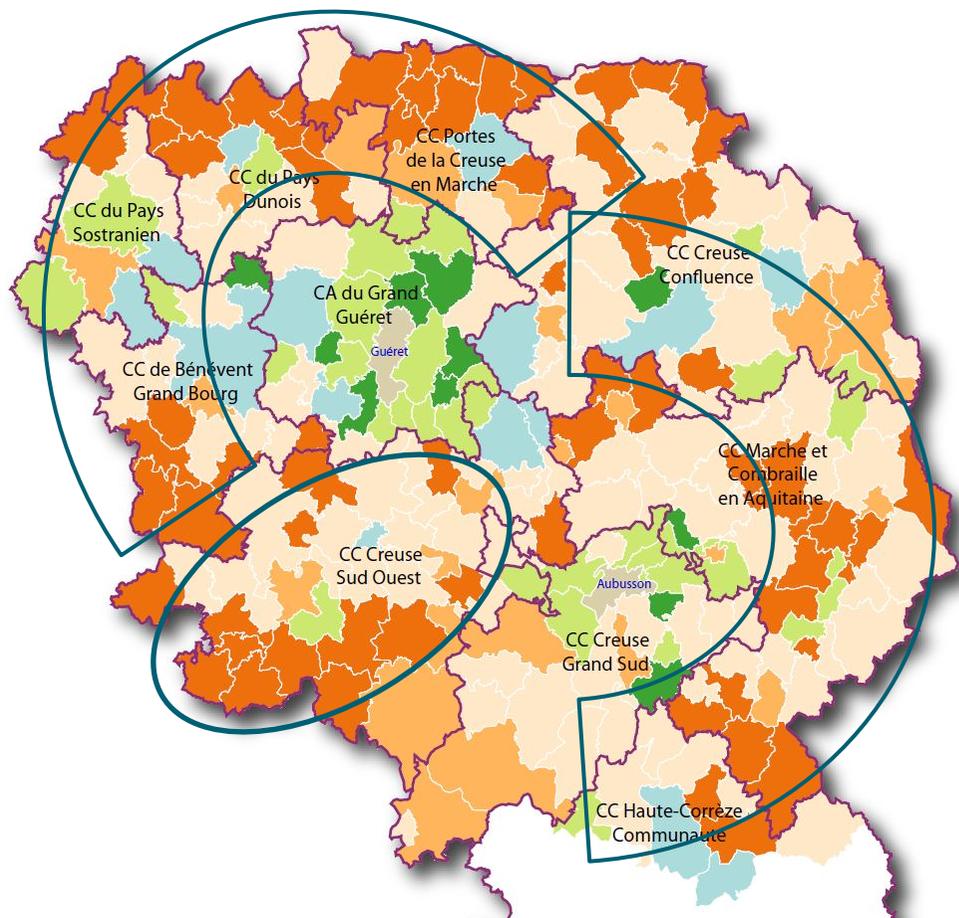
Celles-ci se trouvent très fréquemment en bordure du département. Cela concerne les communes au nord des CC du Pays Dunois et Portes de la Creuse en Marche, du sud des CC de Bénévent Grand Bourg et Creuse Sud Ouest mais également du cœur et du sud de la CC Marche et Combraille en Aquitaine.

2. Les communes qui présentent des fragilités potentielles modérées en partie due à la surreprésentation des bénéficiaires de minima sociaux ou des familles monoparentales vivant en logements sociaux (**bleu clair – classe 3**).

Cela concerne des communes telles que Genouillac, Maison-Feyne, Le Grand-Bourg, Pontarion et La Courtine.

3. Enfin, au sein de ces territoires très marqués par la fragilité numérique se trouvent toutefois quelques exceptions et certaines communes sont peu concernées par la fragilité numérique potentielle (classe 2 - vert clair).

Les populations de ces communes sont plus aisées, plus souvent actives ou propriétaires qu'ailleurs. Il s'agit de communes comme Faux-Mazuras, Villard, Reterre, St-Agnant-de-Versillat et St-Maurice-la-Souterraine.



Les réponses existantes aux fragilités repérées



Pourquoi analyser l'offre de réponse locale ?

L'analyse de la fracture numérique, pour qu'elle soit opérationnelle pour les acteurs, doit permettre d'évaluer la réponse existante, en tentant de déterminer si elle correspond aux besoins identifiés.

C'est l'enjeu de ce troisième moment qui propose de **superposer l'indice de rupture numérique @Compas avec la réponse existante connue.**

Celle-ci est **identifiée à travers la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique (méthode en annexe).**

Sont ainsi pris en compte ces différents lieux comprenant les acteurs apportant souvent différents niveaux de réponses en matière d'accompagnement et de formation au numérique (centres sociaux, médiathèques, associations, etc.). L'offre de médiation itinérante ne peut donc pas être recensée compte tenu de la structure du fichier qui localise la structure à son adresse administrative.

Il s'agit alors d'une première approche qui se base sur un recensement non exhaustif. Sa vocation est de servir de point de repère et d'interrogation aux acteurs de terrain pour la construction de leurs réponses à venir et devra être complétée par la connaissance fine du territoire et de ses ressources.

187 lieux développant des actions concernant l'inclusion numérique sont identifiés par ce biais dans la Creuse. Au regard de la faible densité de population du territoire, cela représente une très forte densité d'accompagnement au numérique. Rapporté au nombre de 10 000 habitants, ces 187 lieux représentent 16 lieux pour 10 000 habitants. C'est trois fois plus que dans la région qui compte 5 lieux pour 10 000 habitants.

On distingue parmi ces structures :

- les lieux d'accès et de formation à l'outil numérique
- les lieux d'accompagnement aux démarches numériques
- les lieux de formation aux potentialités offertes par le numérique

L'analyse de leur répartition géographique est réalisée ci-après.

LA LOCALISATION DE L'OFFRE DE MEDIATION NUMERIQUE

Localisation des offres de médiations numériques

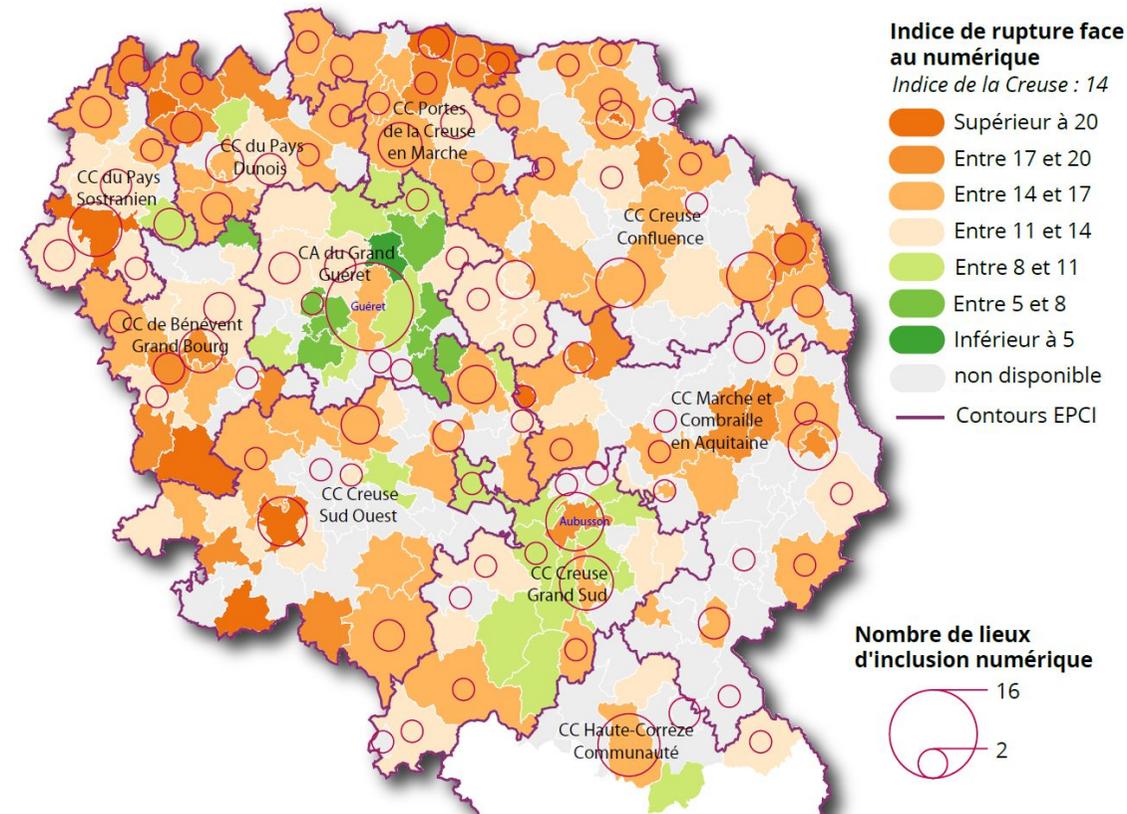
Source : Cartographie Nationale des lieux d'inclusion numérique - Traitements © Compas, mars 2024

Cette première carte de l'offre globale montre que dans la Creuse, la **localisation des structures d'accompagnement et de formation au numérique répond à deux logiques** :

- **Une localisation dans les zones les plus urbaines ou denses du département.** On le voit ainsi dans les communes de Guéret et d'Aubusson au sein desquelles le nombre de structures dédiées à l'accompagnement au numérique est important.
- **Une présence non négligeable au sein d'une partie des territoires dans lesquels les indices de rupture face au numérique sont importants,** traduisant ainsi une relative adéquation entre besoins et réponses.

L'offre est cependant plus dispersée dans un grand nombre de communes de la moitié sud-est du département entraînant des territoires non couverts par une offre d'accompagnement.

Autrement dit, malgré une densité de structures importantes, des zones blanches perdurent en la matière y compris sur des communes avec un fort indice de rupture.



1 - L'ACCÈS A LA FORMATION ET A L'OUTIL NUMÉRIQUE

Accès et formation à l'outil numérique :

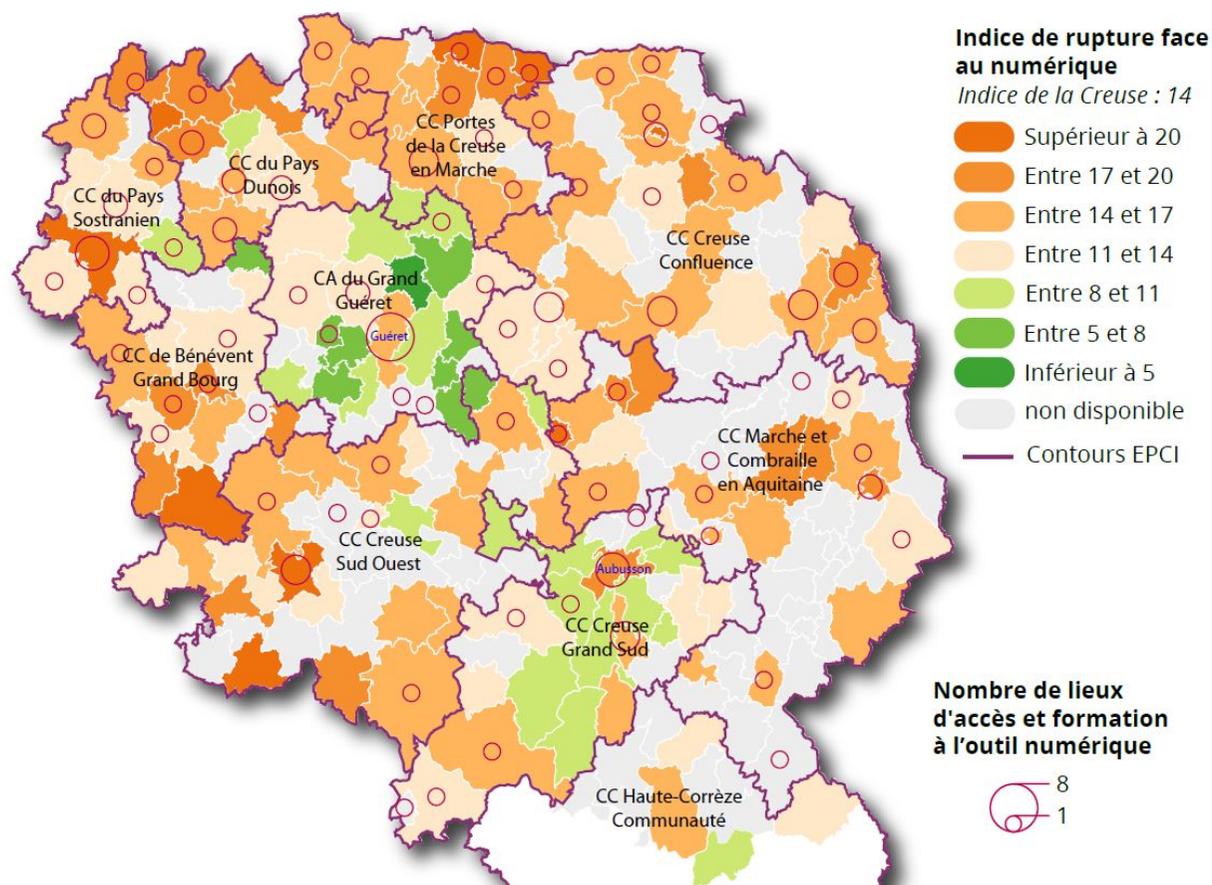
- ☐ Accéder à du matériel
- ☐ Accéder à une connexion internet
- ☐ Prendre en main un ordinateur
- ☐ Prendre en main un smartphone ou une tablette
- ☐ Utiliser le numérique au quotidien
- ☐ S'équiper en matériel informatique

Ces lieux sont la première marche pour gagner en autonomie face au numérique et lutter contre l'isolement.

Cette cartographie révèle des éléments similaires à la carte précédente :

- la présence de structures de formation dans les territoires urbains,
- une offre plus dense sur les communes rencontrant des difficultés potentielles élevées liées au numérique.

L'offre est donc **concentrée dans les communes de la moitié nord ouest du département** et est **plus dispersée dans le reste du territoire** laissant apparaître des zones blanches sur l'est et le sud.



2 - L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES NUMÉRIQUES EN LIGNE

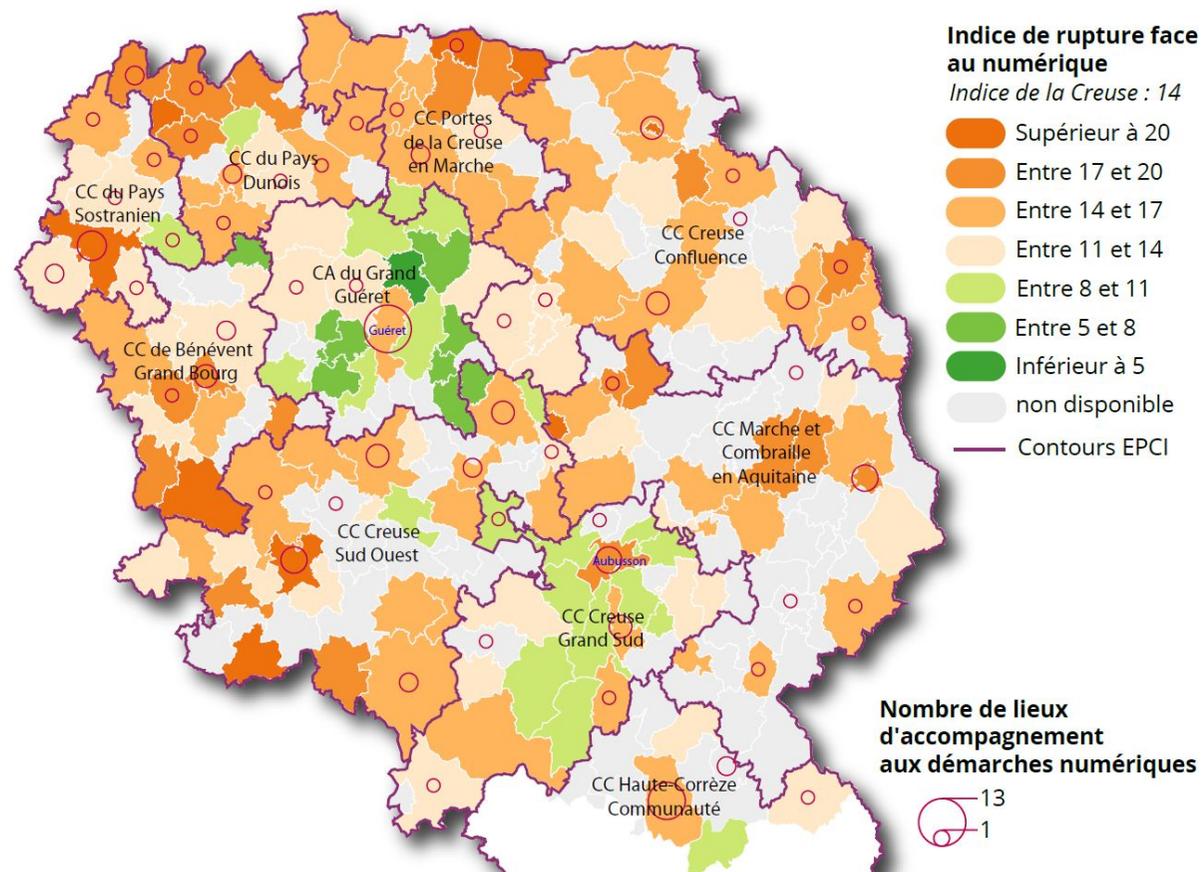
Accompagnement aux démarches numériques :

- ❑ Réaliser des démarches administratives avec un accompagnement
- ❑ Devenir autonome dans les démarches administratives
- ❑ Accompagner les démarches de santé
- ❑ Soutenir la parentalité et l'éducation avec le numérique
- ❑ Favoriser mon insertion professionnelle

L'accès aux démarches administratives en ligne est un facteur essentiel de cohésion sociale et malgré la dématérialisation croissante des actes administratifs, **le besoin de proximité et d'accès direct aux services publics demeure.**

Le même constat est fait ici, à savoir celui d'une **répartition plutôt dense dans certains territoires et beaucoup moins forte dans d'autres contextes.**

L'étude montre cependant que la répartition de l'offre d'accompagnement aux démarches administratives **n'est pas présente dans certaines communes connaissant des indices de rupture face au numérique élevés (en orange et orange foncé).**



3 - L'OFFRE DE FORMATION AUX POTENTIALITÉS OFFERTES PAR LE NUMÉRIQUE

Profiter des potentialités offertes par le numérique :

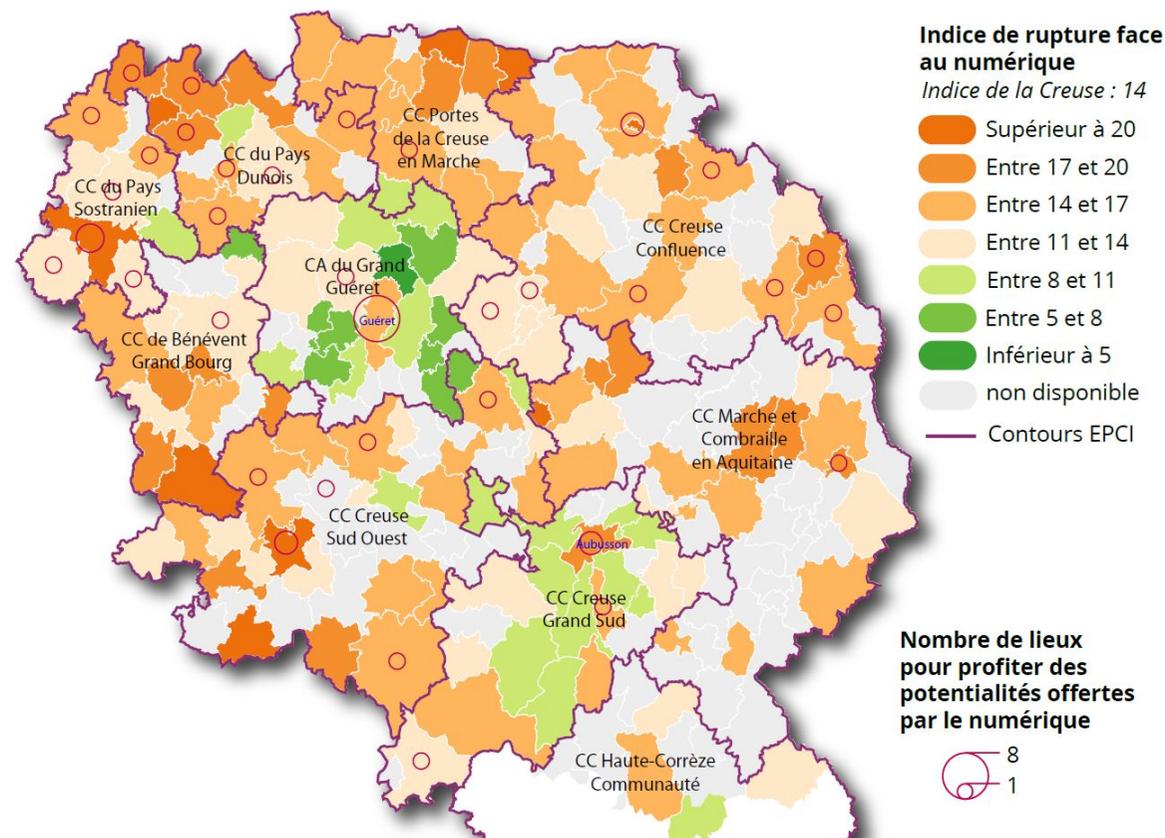
- Créer avec le numérique
- Créer et développer mon entreprise
- Promouvoir la citoyenneté numérique
- Approfondir ma culture numérique

Le numérique est aujourd'hui central dans les sociétés contemporaines et dans le monde professionnel. Rares sont encore les métiers ne comprenant pas un volet numérique.

Par ailleurs, le numérique est aussi un **vecteur majeur de l'accès aux loisirs, à la culture ou à l'information.** Ne pas maîtriser ou savoir s'en servir est aujourd'hui **un frein pour participer pleinement à la vie sociale et économique contemporaine.**

Cette offre est plus présente dans les grosses communes et les communes ayant de forts indices de rupture au numérique notamment au nord-est du département. Elle est également moins présente voire absente dans la partie sud-est du territoire.

Ces offres de médiation numérique sont **sous représentées sur le territoire** (la part des lieux proposant ce type de services est deux fois inférieure à la moyenne régionale) **entraînant un certain nombre de zones blanches.**



LA LOCALISATION DE L'OFFRE DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

Le tableau ci-dessous donne à voir la répartition de l'offre par EPCI du département en nombre de structures recensées.

	Population	Indice de rupture face au numérique	Nombre de lieux d'inclusion numérique	Nombre de lieux pour 10 000 hab.	Accès et formation à l'outil numérique		Accompagnement aux démarches numériques		Profiter des potentialités offertes par le numérique	
					Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
CA du Grand Guéret	28494	13	25	9	16	64,0	15	60,0	9	36,0
CC Portes de la Creuse en Marche	6591	16	15	23	11	73,3	5	33,3	1	6,7
CC Creuse Grand Sud	11593	15	23	20	13	56,5	12	52,2	4	17,4
CC Haute-Corrèze Communauté	32766	13	11	3	0	0,0	11	100,0	0	0,0
CC Creuse Sud Ouest	13478	17	19	14	9	47,4	17	89,5	7	36,8
CC Creuse Confluence	16397	15	31	19	25	80,6	15	48,4	9	29,0
CC Marche et Combraille en Aquitaine	13128	16	22	17	14	63,6	9	40,9	1	4,5
CC du Pays Sostranien	10287	17	16	16	12	75,0	12	75,0	8	50,0
CC de Bénévent Grand Bourg	6794	16	11	16	6	54,5	6	54,5	1	9,1
CC du Pays Dunois	6942	16	14	20	11	78,6	10	71,4	7	50,0
La Creuse	115702	14	187	16	117	62,6	112	59,9	47	25,1
Nouvelle-Aquitaine	6069352	11	2 851	5	1 900	66,6	2 331	81,8	1 382	48,5

Valeur inférieure à celle de la Creuse

Valeur proche de celle de la Creuse

Valeur supérieure à celle de la Creuse

Note de lecture: 64% des lieux repérés d'inclusion numérique dans la CA du Grand Guéret développent une offre liée à l'accès et à la formation à l'outil numérique. 60% réalisent de l'accompagnement aux démarches numériques.

- L'analyse de la répartition par type d'offre montre tout d'abord que si **l'offre de formation à l'outil numérique est proche de la moyenne régionale, elle est surreprésentée dans 4 intercommunalités** (la CC Portes de la Creuse en Marche, la CC Creuse Confluence, la CC Pays Sostranien et la CC du Pays Dunois) mais est **sous représentées dans plusieurs autres** qui sont pourtant des EPCI avec des indices de fragilité face au numérique plutôt important (la CC Haute-Corrèze Communauté, la CC Creuse Sud Ouest et la CC de Bénévent Grand Bourg).
- **L'offre d'accompagnement aux démarches administratives est sous représentée dans la Creuse** (60% des structures dans le département contre 82% à l'échelle de la région) et dans un grand nombre d'intercommunalités qui connaissent des indices de fragilité importants comme les CC Portes de la Creuse en Marche, Marche et Combraille en Aquitaine ou Creuse Confluence.
- Enfin, **l'offre dédiée aux potentialités offertes par le numérique est encore moins présente sur le territoire** (25% des structures contre 49% pour la région). Certains EPCI ne disposent pas ou d'une seule structure sur leur territoire laissant un certain nombre de zones blanches.

Conclusion



Cette étude est un **portrait de territoire sur la fragilité numérique** qui consiste à **objectiver puis caractériser les fragilités numériques locales**. Elle vise à identifier les zones géographiques et les publics particulièrement concernés par des situations d'exclusion numérique sur le territoire à un moment donné.

Elle informe et interroge la réalité locale et est à **mettre en discussion dans une optique plus qualitative**. Il s'agit donc d'un **outil d'aide à la décision, permettant de prendre conscience de la situation et de partager les enjeux locaux dans le but de développer des actions qui puissent répondre efficacement aux besoins**.

Elle vient donc nourrir les stratégies locales et aider à l'action par la confrontation entre les données et la réalité vécue par les partenaires et acteurs de terrain. Sa finalité est bien d'être **un support, un outil pour construire collectivement des réponses et contribuer au dialogue stratégique local en matière d'inclusion numérique**.

Dans le cas de la Creuse, retenons que :

- **Le département de la Creuse présente un indice de fragilité face au numérique moins élevé qu'au niveau national mais supérieur à la moyenne régionale** (14 dans le département, 11 en Nouvelle-Aquitaine, 15 au national) ;
- **Le département bénéficie d'une action locale dynamique sur la médiation numérique** grâce à un réseau riche d'acteurs présents sur l'ensemble des intercommunalités mais qui reste inégalement répartie et pas toujours de façon cohérente avec les besoins identifiés, notamment dans sa dimension accompagnement aux démarches administratives en ligne.
- **2 zones se distinguent concernant la fragilité numérique potentielle** : les EPCI qui connaissent des profils mixtes en matière de fragilités potentielles vis-à-vis du numérique (autour des centralités de Guéret et Aubusson) et les EPCI dont la majeure partie des communes sont concernées par des risques élevés de rupture vis-à-vis du numérique (notamment dans la moitié nord ouest du département).

Les éléments à retenir par zones de territoires :

Les EPCI marqués par une diversité de situations face à la fragilité numérique potentielle

CA du Grand Guéret , CC Creuse Grand Sud

Ces intercommunalités sont marquées par de vraies diversités de profil vis-à-vis du numérique.

Parmi celles-ci se trouvent des communes dont les populations connaissent des fragilités potentielles modérées voire importantes vis-à-vis du numérique. C'est le cas par exemple des communes urbaines (Guéret, Aubusson) dont certaines accueillent un QPV. Ces fragilités sont compensées par une offre plutôt importante en matière d'accompagnement numérique qui peut représenter une réponse importante pour ces habitants.

Aux côtés de ces communes, se trouvent au sein de ces mêmes EPCI des communes dont la population est peu marquée par les fragilités potentielles. Les habitants y sont plus souvent propriétaires, constitués de familles avec enfants et disposant de hauts revenus. Les besoins d'accompagnement sans être inexistant, y sont moins importants.

Les intercommunalités fortement marquées par la fragilité numérique potentielle

CC de la Porte de la Creuse en Marche, CC Haute Corrèze Communauté, CC Creuse Sud Ouest, CC Creuse Confluence, CC Marche et Combraille en Aquitaine, CC du Pays Sostranien, CC du Pays Bénévent Grand Bourg, CC du Pays Dunois.

Dans ces EPCI, les fragilités face au numérique sont plus élevées et dans de nombreuses communes la population concentre l'ensemble des critères de fragilités vis-à-vis du numérique.

Dans une partie de ces espaces se trouve une offre d'accompagnement vis-à-vis du numérique. Elle n'est cependant pas présente partout et face à ces fragilités potentielles, une partie des habitants peut avoir des difficultés à accéder une offre d'accompagnement ou tout simplement à se former à l'usage du numérique.

Les éléments à retenir de l'offre présente sur le département :

L'étude montre l'importance de l'offre globale de lieux d'inclusion numérique recensée dans le département et témoigne de l'investissement des acteurs de la Creuse sur le sujet.

En considérant deux aspects (le nombre de structures et leur représentation dans les communes par rapport aux tendances départementales), on obtient une vision fine et nuancée de l'offre locale qui permet d'interroger les réponses à développer.

Plusieurs points sont à retenir :

- La Creuse se caractérise par une **offre importante en matière de médiation numérique**
- En tendance, **cette offre est bien plus importante en proportion qu'à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine (3 fois plus de lieux pour 10 000 habitants que la moyenne régionale)** non pas du fait d'un volume globale de lieux élevé (187 en Creuse contre 237 en moyenne en région) mais lié à la plus faible densité de population du département.
- Toutefois, **l'étude de la répartition de l'offre montre que :**
 - **Comme ailleurs, l'offre est plus importante dans les communes urbaines du territoire.** C'est notamment le cas pour Aubusson ou Guéret.
 - Le département est caractérisé par une **relative adéquation entre la localisation de l'offre et les besoins repérés** : les **communes dont la population connaît des fragilités potentielles sont aussi le plus souvent celles qui accueillent des structures d'accompagnement** vis-à-vis du numérique. Face à leurs difficultés potentielles, les habitants peuvent se tourner vers des réponses.
 - Toutefois, **l'étude de ces lieux par modalités d'accompagnement montre une réalité plus nuancée** : si **l'offre est souvent présente dans les secteurs potentiellement fragiles**, il apparaît que **certaines intercommunalités, marquées** par ces fragilités, connaissent une **sous représentation de certains types d'accompagnement**. C'est le cas par exemple de **l'offre d'accompagnement aux démarches administratives** qui est très nettement sous représentée dans certains territoires. De ce point de vue, l'analyse fine des profils de territoire **montre l'existence de zones blanches au regard de certains types d'offre.**

Les pistes de réflexions pour déterminer les enjeux du territoire :

Ces pistes de réflexions sont des propositions issues du croisement entre les données quantitatives et les éléments d'analyses qui en découlent.

- **La fragilité potentielle vis-à-vis du numérique est plus forte en Creuse que dans le reste de la région. Cependant, à cette fragilité plus importante correspond des réponses en proportion bien plus nombreuses qu'ailleurs.** Cela s'observe dans des communes dont les fragilités potentielles sont importantes mais également dans des communes présentant peu de fragilités vis-à-vis du numérique.
 - *Dans un contexte d'une offre riche sur certains territoires, y compris les moins fragiles, comment s'assurer que l'offre correspondent aux attentes des populations ou alors profite aux populations plus fragiles des territoires proches ?*
- **Les populations pouvant connaître des besoins vis-à-vis du numérique sont très diverses. Il peut s'agir de seniors, de bénéficiaires de minima sociaux ou de ménages monoparentaux résidant dans la couronne départementale et dans les territoires ruraux. Il peut s'agir également d'habitants aux profils beaucoup plus divers dans les espaces urbains denses du département: ménages peu qualifiés, chômeurs, immigrés, etc.**
 - *Comment coordonner les offres existantes pour répondre efficacement à la diversité des besoins émanant des populations cibles ?*
 - *Comment renforcer l'accessibilité à l'offre sur tout le territoire ?*
- **L'offre de lieux de médiation numérique est dense dans le département. Cela n'empêche pas que certains champs d'intervention devraient être renforcés, notamment concernant l'aide aux démarches et l'offre dédiée aux potentialités offertes par le numérique. Celle-ci est en effet sous représentée dans un certain nombre d'intercommunalités du territoire.**
 - *Comment travailler au développement d'une offre de services homogène et complémentaire dans une logique de parcours visant l'autonomie ?*
 - *Comment tendre à une offre présente géographiquement de façon plus équilibrée sur le territoire ?*

Annexes

- Source de données utilisées
- Méthodologie de l'indice
- Méthodologie de la typologie de territoire
- Méthodologie du recensement de l'offre



Méthodologies et sources des données

LE RECENSEMENT DE L'INSEE (RP)

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

-Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

-Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1^{er} juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1). Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête

Dernières données disponibles : 2021

AUTRE SOURCE DE DONNÉES

Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) :

Les données sur les minima sociaux Caf proviennent des fichiers des caisses d'allocations familiales. Le champ est celui de l'ensemble des foyers allocataires ayant un droit versable à au moins une prestation au cours du mois de décembre, ou à une prestation versée en une seule fois (par exemple prime de naissance) au cours de l'année.

Dernière donnée disponible : 31/12/2021.

QU'EST-CE QU'UN QUARTIER PRIORITAIRE ?

Les quartiers prioritaires (QP) sont aussi appelés les quartiers de la politique de la ville. Ce sont les territoires où s'applique la politique visant à réduire les écarts de développement avec les autres territoires.

Ces quartiers sont par définition ceux où les revenus sont les plus faibles. Les limites des quartiers ont été définies en se basant sur les revenus perçus en 2011. Depuis 2015, ils remplacent les zones urbaines sensibles (Zus).

Ces 1 436 quartiers regroupent plus de 5 millions de personnes, soit 8% de la population française. Leur taille varie de manière très importante, de moins de 1 000 à 180 000 habitants pour le plus important en Seine Saint-Denis. Les quartiers de la politique de la ville sont présents dans toutes les régions françaises, y compris dans les départements et régions d'Outre-Mer.

Dans ces quartiers, la part de la population pauvre est élevée, autour de 40%. Mais ils ne regroupent qu'une faible partie de la population. Au total, la très grande majorité des personnes pauvres vivent en dehors des quartiers prioritaires. Ces quartiers ont pour spécificités d'avoir une population à faible niveau de vie, mais aussi de ne pas ou faiblement accueillir de ménages aisés ou très aisés.

Pour cette étude les quartiers prioritaires ont été approchés avec l'iris, les données n'étant pas disponible aux contours exacts de ces QP.

L'indice construit dans le cadre de cette étude reprend ces différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'utilisateurs du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrise.

L'indice de rupture face au numérique s'appuie donc sur 5 indicateurs :

- l'âge,
- le niveau de formation,
- l'activité professionnelle,
- les minima sociaux,
- l'immigration.

En fonction de la réalité des territoires, une valeur indiquant la fragilité de ses habitants est calculée. Le baromètre global correspond à la somme des notes. Plus cet indice est fort et plus le territoire est fragile.

Au total 5 indicateurs forment l'indice de rupture face au numérique tous notés de 0 à 5.

La note maximale possible est donc 25 et marquerait une rupture maximale de la population face au numérique.

La valeur de référence pour la France métropolitaine vaut 15.

Note : si l'un des indicateurs composant n'est pas disponible (absence de données/secret statistique), l'indice ne peut pas être calculé (ND).

Les données caractéristiques du dynamisme socio- économique des communes (Variables continues actives) :

- Part des moins de 20 ans dans la population
- Part des 20-24 ans dans la population
- Part des 20-39 ans dans la population
- Part des 40-59 ans dans la population
- Part des 60-74 ans dans la population
- Part des 75 ans et plus dans la population
- Part des personnes seules parmi les ménages
- Part des familles monoparentales parmi les ménages
- Part des couples avec enf. parmi les ménages
- Part des couples sans enf. parmi les ménages
- Part des propriétaires parmi les résidences principales
- Part des logements sociaux parmi les résidences principales
- Taux d'activité des 15-64 ans
- Taux d'activité des 55-64 ans
- Part des cadres parmi les actifs occupés
- Part des employés parmi les actifs occupés
- Part des ouvriers parmi les actifs occupés
- Part des salariés à temps partiel
- Part des salariés en contrat précaire
- L'indice de chômage (catégories ABC)
- Taux d'évolution de la population
- Niveau de vie médian
- Densité d'habitants
- Part des emplois du secteur agricole
- Part des emplois du secteur de l'industrie
- Part des emplois du secteur du commerce
- Part des emplois du secteur de l'administration
- Part des locaux éligibles au mieux au dsl
- Part des locaux éligibles au mieux à la fibre

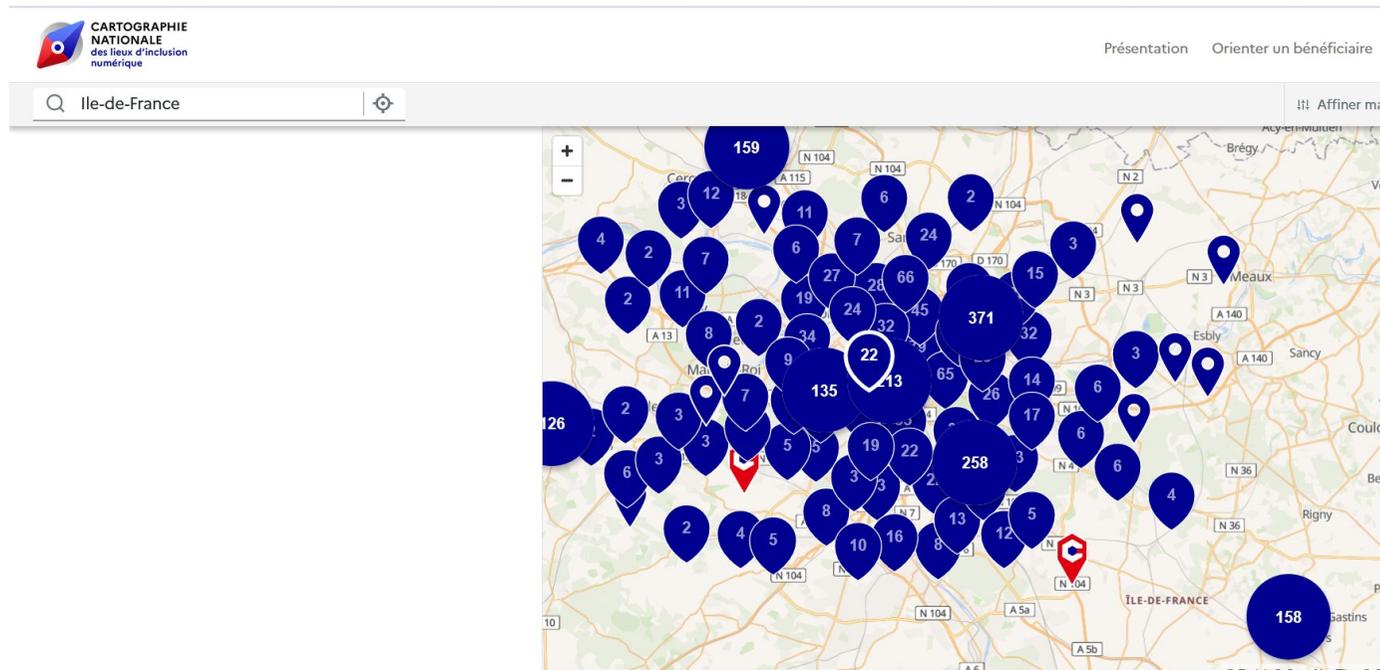
Ainsi que les 5 indicateurs de l'indice de rupture face au numérique :

- Part des bas niveau de formation
- Part des immigré(e)s
- Part de population sans emploi
- Part des bénéficiaires des minima sociaux
- Part des 70 ans et plus

Méthodologie du recensement de l'offre

Le recensement de l'offre locale d'accompagnement au numérique a été effectuée à partir de la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique réalisée par la mission Société numérique de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Issue d'une démarche nationale menée en 2023, cette base alimentée par les remontées de terrain des acteurs locaux, recense à l'échelle du pays environ 18 000 lieux dédiés à l'inclusion numérique.



Y sont classés les lieux effectuant des actions concourant à la médiation numérique, selon leur emplacement géographique (à l'adresse) et le type de services proposés aux habitants.

Le COMPAS a exploité cette liste de structures, de services et d'adresses pour à la fois classifier l'offre de services en catégories intelligibles au regard de l'action des partenaires, mais aussi la localiser dans les communes.

Cette base est la seule source de données homogène et consolidée dont l'on dispose au niveau local pour appréhender le secteur de la médiation numérique. Si elle se veut complète, elle reste à être questionnée, complétée et affinée au regard de leur connaissance de l'offre locale et de ses particularités.



Contact :

Ugo SOUDRIE – Directeur d'études

ugo.soudrie@compas-tis.com

06 08 62 59 48

 [@compas_infos](https://twitter.com/compas_infos)  [@Compas](https://www.linkedin.com/company/Compas)

www.lecompas.fr

Expert des politiques sociales dans les territoires

Le Compas se développe depuis plus de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés

Nos engagements :

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain